

14 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 juillet 2006](#)

Parcs à éoliennes offshore

Création de la Belgian North Sea Wind Energy Platform

Création de la Belgian North Sea Wind Energy Platform

Sur proposition de MM. Renaat Landuyt, Ministre de Mobilité, et Marc Verwilghen, Ministre de l'Energie, le Conseil des Ministres a pris connaissance de la signature d'un memorandum of understanding et de la création de la Belgian North Sea Wind Energy Platform (BNSWEP). Dans le passé, le Gouvernement fédéral a pris diverses décisions relatives aux zones d'implantation des parcs à éoliennes offshore. Il a également pris des initiatives pour maîtriser le coût de construction du câble souterrain qui relie le parc éolien au réseau haute tension onshore. Le montant total d'investissement lié à la construction de ces parcs à éoliennes s'élève à plus de 1,5 milliards d'euros et les projets contribuent significativement au respect des obligations belges concernant la limitation des émissions de gaz à effet de serre et les pourcentages de production à partir d'énergies renouvelables. Pour la Belgique, ces projets représentent une étape importante dans le domaine de l'énergie éolienne offshore à grande échelle. Compte tenu de la portée des projets et des techniques innovantes nécessaires pour développer de tels projets en mer du Nord, il convient de tendre vers une efficacité maximale et de rechercher un maximum de synergies. Par ailleurs, il y a lieu d'optimiser et d'harmoniser autant que possible la communication. L'asbl Flavio est déjà en charge d'une telle mission de communication. Enfin, il est également nécessaire que le know-how belge en matière de parcs à éoliennes offshore soit concentré autour d'un point central pour favoriser la diffusion et la commercialisation de nos connaissances en matière d'énergies renouvelables nationales et internationales. La BNSWEP consiste à créer une plate-forme de concertation pour l'ensemble des concepteurs de projets offshore avec les instances publiques compétentes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe